Marquage CE – Directive relative à la compatibilité électromagnétique (CEM)

Satisfaire aux exigences de compatibilité électromagnétique obligatoires pour accéder au marché européen.

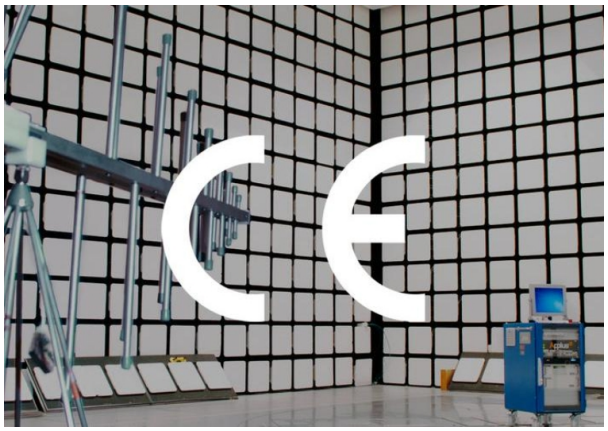

Pour accéder au marché européen, les entreprises doivent garantir la compatibilité électromagnétique de leurs produits électriques ou électroniques et s'assurer qu'ils respectent la directive 2014/30/EU.
Cette directive s'applique à un large spectre d'appareils électriques et électroniques, de systèmes et d'installations fixes. Elle entend prévenir toute interférence de ces produits avec le bon fonctionnement d'autres dispositifs et s'assurer qu'ils jouissent d'un niveau d' immunité intrinsèque contre les interférences électromagnétiques.
Le fabricant ou son représentant au sein de l'Union européenne sont responsables de la déclaration de conformité ou du marquage CE de leur produit.

Solution

Applus+ Laboratories est l'organisme notifié n^{o} 370* pour la directive relative à la compatibilité électromagnétique 2014/30/EU. Nous collaborons avec les fabricants ou les importateurs de produits électriques et électroniques pendant tout le processus d' évaluation de la conformité et de marquage CE de vos produits.
Nos services incluent :

- Identification des essais à réaliser pour chaque produit.
- Élaboration de plan d'essais sur mesure.
- Appui au plan de validation.
- Examen du dossier technique.

Applus+ Laboratories réalise les essais en respectant les normes applicables et dispose de laboratoires spécialisés en compatibilité électromagnétique pour satisfaire aux exigences essentielles stipulées dans cette directive.

- Essais d'immunité par conduction et par rayonnement.
- Essais d'émissions rayonnées et par conduction.

Applus+ Laboratories est un organisme notifié par l'UE pour plus de 14 directives européennes et est votre partenaire technologique pour le marquage CE de votre produit.
** Applus+ Laboratories est la marque commerciale de LGAI Technological Center S.A., organisme notifié n^{o} 370.*

Bénéfices

- Commercialisation de votre produit dans toute l'Union européenne.
- Un seul et unique interlocuteur pour les essais, les contrôles et toutes les phases requises aux fins de l'évaluation de la conformité et le marquage CE de votre produit.
- Conduite des essais de conformité applicables à votre produit avec l'aide d'Applus+ Laboratories pour une exportation vers d'autres marchés internationaux (FCC, Vcci, entre autres).